Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Les Chasseurs de bosses

PROGRAMME DE FORMATION

CONSEIL TECHNIQUE EN DÉBOSSELAGE SANS PEINTURE

BLOC 3 DU CQP DEBOSSELEUR SANS PEINTURE

FORMATION CERTIFIANTE

Parcours progressif

RNCP39201BC03
Certificateur : ANFA, CPNE des services de l'automobile

1 semaines et 3 jours – 54 heures

ELIGIBLE CPF

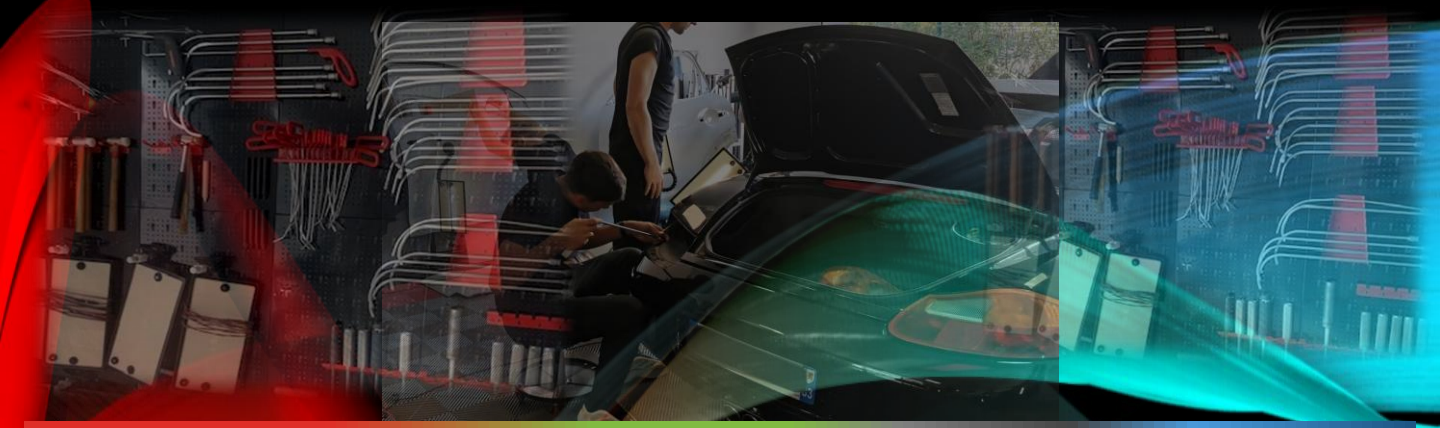

Organisme de formation enregistré sous le n°93 83 0583483 auprès du préfet de Région PACA.
Siret 448 149 468 00044 – N°tva FR92448149468 – APE 4520A

Les Chasseurs de bosses

CONTEXTE

Le Débosseleur Sans Peinture a pour fonction la réalisation d'interventions d'entretien et de réparation rapide de carrosserie sans peinture selon les techniques du débosselage sans peinture.

Il remet en état des éléments de carrosserie touchés par des petits chocs n'ayant pas endommagé la peinture.

Il conseille un client particulier / professionnel pour lui présenter les méthodes d'intervention en débosselage sans peinture et peut apporter des éléments techniques dans l'expertise automobile.

Il planifie les interventions de débosselage sans peinture, afin d'en optimiser la durée, en tenant compte de l'ordonnancement des travaux sur le véhicule.

Il transmet également les informations techniques nécessaires aux interventions de débosselage sans peinture aux collègues de travail afin de favoriser leur montée en compétences.

Le Débosseleur Sans Peinture peut être artisan indépendant ou intervenir dans les concessions et succursales, comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie.

Le CQP "Débosseleur Sans Peinture" permet à son titulaire d'accéder à l'échelon 6 dans la Convention collective des services de l'automobile n° 3034.

Le Débosselage Sans Peinture exige des compétences spécifiques nouvelles faisant appel à une grande technicité et à de l'expérience.

Les Chasseurs de bosses

OBJECTIF

La formation vise l'acquisition du Bloc de compétences BC03 Conseil technique en débosselage sans peinture
-Examiner la demande d'un client particulier ou professionnel, afin de le conseiller sur la faisabilité de l'intervention en débosselage sans peinture et l'opportunité de sa réalisation.
- Etablir une estimation chiffrée de l'intervention en débosselage sans peinture, afin de déterminer sa faisabilité économique et technique, en définissant son temps et son coût à l'aide d'outils informatiques dédiés et de la documentation technique, en tenant compte des caractéristiques des déformations et des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise, et en examinant l'adéquation du rapport d'expertise avec les travaux à réaliser.
-Etablir un ordre de réparation et un devis énumérant les travaux à réaliser pour la prise en charge du véhicule à l'atelier, à l'aide d'outils informatiques dédiés et en respectant la réglementation et les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.
-Apporter un appui technique aux salariés de l'atelier sur l'ensemble des interventions de débosselage sans peinture.

POINTS FORTS

-**Formateur expérimenté** spécialiste du Débosselage Sans peinture depuis 1998
-Parcours progressif, le CQP Débosseleur sans peinture est composé de 3 blocs, chacun pouvant être obtenus individuellement
-Inscription à l'ENA en fin de parcours.
- Formation **CERTIFIANTE,** par la possibilité d'obtenir le
Certificat de Qualification Professionnelle Titre de niveau 3
CQP Débosseleur Sans Peinture par capitalisation des blocs de compétences et chaque bloc de compétence peut être obtenu individuellement

Organisme de formation enregistré sous le n°93 83 0583483 auprès du préfet de Région PACA.
Siret 448 149 468 00044 – N°tva FR92448149468 – APE 4520A

Les Chasseurs de bosses

RESULTATS ATTENDUS

A l'issu de la formation, le candidat est évalué devant un jury pour l'obtention du Bloc de compétences "Conseil technique en débosselage sans peinture" RNCP39201BC03 . Il s'agit du Bloc3 du Certificat de Qualification Professionnel Débosseleur sans peinture composé de 3 blocs de compétences. Le CQP peut être obtenu par capitalisation des blocs de compétences et chaque bloc de compétences peut être obtenu individuellement.
A l'issue de la formation et des évaluations du parcours progressif, tous les candidats ayant obtenu 2 blocs de compétences sur les 3 blocs constitutifs du CQP DSP, dont le bloc de compétences "Débosselage sans peinture", pourront se présenter devant le jury paritaire statuant in fine sur la délivrance ou non du CQP et sur les mentions de félicitations ou d'encouragements)

Modalités d'évaluations :

Deux mises en situation professionnelles sur une durée totale d'1 heure.

L'une portant sur la réception d'un véhicule client ayant subi un dommage et sur la réalisation du chiffrage des travaux.

L'autre portant sur l'appui technique apporté par le candidat à un salarié intervenant sur une activité de débosselage sans peinture

Public visé

Tout public.

Situation de handicap

Merci de contactez notre référent Mr De Oliveira José pour que nous puissions adapter la formation en fonction de votre situation.
Tél : 06 22 88 98 73

Pré-requis

- Avoir une bonne vue ou bien corrigée
- Détenir les certificats de Bloc de compétences 1 et 2 du CQP débosseleur sans peinture

Les Chasseurs de bosses

PROGRAMME DE LA FORMATION
BLOC 3 -DEBOSSELAGE SANS PEINTURE

APPORTS THÉORIQUES ET MISE EN SITUATION SUR ÉLÉMENTS DE CARROSSERIE DÈS LE 1ER DE STAGE

SEMAINE 1

JOUR 1 – 7H

-ACCUEILLIR LE CLIENT INDIVIDUEL OU L'ENTREPRISE MAÎTRE D'OUVRAGE
-EXAMINER L'ÉTAT DE LA CARROSSERIE EN VUE D'ANALYSER LA NATURE DES BOSSES POUR DÉTERMINER LA FAISABILITÉ DES TRAVAUX DE DÉBOSSELAGE.
-CONSEILLER LE CLIENT ET EXPLIQUER EN FONCTION DE L'ANALYSE LES ÉVENTUELLES RÉSERVES.

JOUR 2 – 7H

-DÉFINIR LE TEMPS D'INTERVENTION (DÉPOSE DES ÉLÉMENTS AMOVIBLES, ACCÈS DES ÉLÉMENTS, DÉBOSSELAGE, REMONTAGE ET FINITIONS, …) AFIN DE CHIFFRER LES TRAVAUX ET ÉLABORER UN DEVIS.

JOUR 3 – 7H

-EXAMINER UN RAPPORT D'EXPERTISE ET APPORTER DES CORRECTIFS SI NÉCESSAIRE
-FORMULER LES ÉVENTUELLES RÉSERVES AUPRÈS DU CLIENT.
-UTILISER LES OUTILS INFORMATIQUES DÉDIÉS À LA GESTION COMMERCIALE.

JOUR 4 – 7H

.-DÉFINIR LE TEMPS D'IMMOBILISATION ET PLANIFIER LES RENDEZ-VOUS.
-ETABLIR UN DEVIS AVEC LE RESPECT DES MENTIONS OBLIGATOIRES.
-ETABLIR UN ÉTAT DES LIEUX DU VÉHICULE À RÉCEPTION ET À RESTITUTION.

JOUR 5 – 7H

-PRÉPARER LE VÉHICULE, PROTÉGER L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE.
-SUPERVISER ET ACCOMPAGNER UN OU DES OPÉRATEURS EN DÉBOSSELAGE SANS PEINTURE.

SEMAINE 2

JOUR 1-2-3 – 19H

-APPLIQUER UN DEVOIR DE CONSEIL.
-PARTAGER LES SAVOIRS ET ÉVOLUTIONS TECHNIQUES.
REGULATION PEDAGOGIQUE
-IMMERSION PROFESSIONNELLE RECONSTITUÉE

-EPREUVE BLOC 3 : 1H (TROISIÈME ET DERNIER BLOC COMPOSANT LE CQP DÉBOSSELEUR SANS PEINTURE)

PREPARATION A L'ENTRETIEN DEVANT LE JURY FINAL DU CQP : 7H

UNE ATTESTATION DE FORMATION SERA DÉLIVRÉE SI LE CANDIDAT A PARTICIPÉ A TOUTE LA DURÉE DU STAGE

**A L'ISSUE DE LA FORMATION ET DES ÉVALUATIONS DU PARCOURS PROGRESSIF,
TOUS LES CANDIDATS AYANT OBTENU 2 BLOCS DE COMPÉTENCES SUR LES 3 BLOCS CONSTITUTIFS DU CQP DSP, DONT LE BLOC DE COMPÉTENCES "DÉBOSSELAGE SANS PEINTURE", POURRONT SE PRÉSENTER DEVANT LE JURY PARITAIRE STATUANT IN FINE SUR LA DÉLIVRANCE OU NON DU CQP ET SUR LES MENTIONS DE FÉLICITATIONS OU D'ENCOURAGEMENTS)**

Les Chasseurs de bosses

Modalités d'admission et d'inscription

-Entretien téléphonique afin de s'assurer des habiletés professionnelles du candidats et conditions d'inscriptions
-Etablissement d'un devis convention, pour les entreprises ou personnes individuelles.
-Pour les demandeurs d'emploi, enregistrement d'un devis sur la plateforme dématérialisée dédiée.
-Possibilité d'utiliser son compte personnel de formation (CPF)

Durée

8 jours en présentiel (54 heures sur 1 semaine et 3 jours)

Délais d'accès

Inscriptions jusqu'à 21 jours avant le début de la session

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Lieu de formation

Impasse de l'Hermitage – Pôle Mixte du Capitou – 83600 Fréjus

Une liste d'hébergements partenaires vous sera proposée à titre indicatif.

Tarif

1250€

**Organisme de formation enregistré sous le n°93 83 0583483 auprès du préfet de Région PACA.
Siret 448 149 468 00044 – N°tva FR92448149468 – APE 4520A**

Les Chasseurs de bosses

Méthodes et Moyens pédagogiques

Méthodes et Moyens pédagogiques :
Un local de formation de 180 m2.
Deux formateurs expérimentés : un formateur pour 6 participants.
Nombre de participant minimum : 2 maximum : 8
Apports théoriques et mise en situation sur éléments de carrosserie dès le premier jour de stage.
Mise à disposition des outils spécifiques et EPI pour chaque participant.
Un paper board pour les cours théoriques et support pédagogique
Une caméra et un écran pour visualiser la technique et corriger les erreurs
Un poste de travail avec éléments de carrosserie de différents types pour chaque participant
Un véhicule en fin de stage pour mise en situation réelle
Un coin repas, cuisine avec micro-onde, vaisselle et couverts à disposition

Des évaluations sont réalisées avant l'examen final devant jury:
Jeux de rôle afin d'apporter des corrections éventuelles au cas par cas.

Sanctions

Attestation d'obtention du Bloc de compétences 03 de la Certification Professionnelle CQP Débosseleur Sans Peinture si réussite à l'évaluation

En 2025

100% de stagiaires satisfaits

Résultats d'insertion du CQP DSP

52% de nos stagiaires étaient des salariés dont 43% en reconversion
34% de nos stagiaires étaient des demandeurs d'emploi (sans emploi)
100% de ce panel est actif dont 97% dans le DSP,
56% ont crée, repris ou développé leur entreprise, les autres sont employés avec une augmentation de leurs revenus

Organisme de formation enregistré sous le n°93 83 0583483 auprès du préfet de Région PACA.
Siret 448 149 468 00044 – N°tva FR92448149468 – APE 4520A